

Découvrez les programmes
de mobilité du ministère
de l'Éducation du Québec
en formation professionnelle

Incroyable Québec



Québec 



La mobilité étudiante au cœur de la mission du ministère de l'Éducation (MEQ)



Chaque année, plusieurs centaines d'élèves, d'enseignants et de membres du personnel scolaire issus de la formation professionnelle ont la possibilité de participer à des séjours interprovinciaux et internationaux par l'entremise des programmes de mobilité entrante et sortante du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Ces projets sont élaborés conjointement par les centres de services scolaires, les commissions scolaires ainsi que les établissements d'enseignement publics et privés du Québec et de partout dans le monde.

Depuis plus de 20 ans, le MEQ collabore avec Éducation internationale afin de :

- promouvoir la culture et l'identité québécoise à l'étranger ainsi que dans la francophonie ;
- renforcer les liens entre le système éducatif québécois et les partenaires externes ;
- valoriser la diversité culturelle et linguistique ;
- favoriser la réussite éducative des élèves ;
- soutenir l'échange des savoirs.





La mobilité, un enrichissement dans la formation professionnelle

Les projets de mobilité destinés à la formation professionnelle constituent un excellent moyen :

- de développer des compétences et des connaissances dans un contexte international ;
- de valoriser l'éducation, la réussite scolaire ainsi que le travail des enseignants et du personnel scolaire ;
- d'établir des partenariats mutuellement bénéfiques entre établissements.



Des partenaires aux quatre coins du monde

Afin de permettre aux étudiants, aux enseignants et aux membres du personnel scolaire de séjourner à l'étranger à des fins de formation et d'apprentissage, des partenariats de mobilité ont été développés par le MEQ avec, notamment avec l'Allemagne, la France, le Mexique et le Royaume-Uni.

De plus, le MEQ explore de nouvelles avenues de collaboration sur une base quotidienne avec des partenaires potentiels afin d'accroître l'offre déjà existante et de bonifier l'expérience des jeunes d'ici et d'ailleurs en matière de mobilité!

Une mobilité
qui favorise...

Le développement de compétences et de connaissances dans un contexte canadien et international



En participant à un séjour dans le cadre des programmes de mobilité, les élèves ont notamment la possibilité de :

- développer de nouvelles compétences ou mettre en pratique celles acquises en formation à travers une immersion dans un milieu professionnel, culturel et social différent ;
- découvrir de nouvelles méthodes et techniques de travail ;
- progresser dans l'apprentissage d'une nouvelle langue ;
- développer leur autonomie et leur capacité d'adaptation.



Quant aux enseignants et aux membres du personnel scolaire, ils ont l'occasion :

- perfectionner leurs connaissances et compétences en échangeant sur les méthodes et outils pédagogiques utilisés ;
- partager leur expertise avec le personnel de l'établissement d'accueil ;
- explorer du nouveau matériel pédagogique ;
- s'approprier de nouvelles méthodes ou technologies utiles à leur enseignement ;
- partager les connaissances acquises à leurs élèves et à leurs collègues,
- développer une spécialisation dans leur domaine d'expertise.

La valorisation de l'éducation

Les projets de mobilité permettent :

- de valoriser la profession enseignante et le travail du personnel de direction des établissements de la formation professionnelle ;
- de reconnaître le parcours autant unique qu'inspirant des personnes travaillant dans le système d'éducation du Québec ;
- de stimuler la motivation des élèves québécois à poursuivre leur apprentissage et de favoriser leur développement sur le plan de la réussite, de l'orientation scolaire et professionnelle et des aptitudes personnelles.

La mise en place de partenariats et la création de nouvelles occasions

Les projets de mobilité en formation professionnelle permettent :

- une plus grande ouverture sur le monde ;
- la valorisation de l'expertise locale à l'étranger ;
- le développement de partenariats et le renforcement des activités canadiennes et internationales des établissements d'enseignement ainsi que la consolidation de liens entre ces derniers.



Caractéristiques des projets de mobilité admissibles en formation professionnelle

Mobilité des élèves

Les établissements scolaires partenaires peuvent accueillir des stagiaires dans le cadre de leur formation professionnelle afin que ceux-ci puissent réaliser, individuellement ou en groupe, un stage d'une durée minimale de sept jours à l'extérieur du Québec, acquérir une expérience de travail et développer des compétences favorisant leur réussite dans un contexte international. Ils sont par la suite invités à accueillir leurs homologues au Québec pour assurer la réciprocité des échanges et la poursuite des enrichissements.

Mobilité des enseignants et du personnel scolaire

Le corps enseignant et le personnel scolaire des centres de formation professionnelle peuvent réaliser un séjour d'une durée minimale de sept jours à l'extérieur du Québec dans un établissement scolaire partenaire afin d'arrimer leurs pratiques aux normes internationales. Ils sont par la suite invités à accueillir leurs homologues au Québec.

Soutien financier

Un soutien financier est disponible afin de permettre de couvrir les frais de transport et d'hébergement ainsi que certains frais de subsistance pour les participants québécois.



Découvrez
les programmes
de mobilité et les
occasions de partenariats
sur la page [Québec.ca](https://quebec.ca).





24-106-03-6